



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19096615

le,

TRIBUNAL DE L'ENTRÉE

05 JUL. 2019

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0466 733 910

Nom

(en entier) : DIWOOD

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE ANONYME

Adresse complète du siège : RUE SAINT-SEBASTIEN 8, 1420 BRAINE-L'ALLEUD

Objet de l'acte : NOMINATIONS - RENOUELEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2019:

Le mandat des administrateurs arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée générale.

L'assemblée générale décide de prolonger pour une durée de maximum six ans, qui se terminera après l'assemblée générale de l'année 2025, les mandats des administrateurs suivants :

- La S.A. A.M.D.B., avec siège social à 3090 Overijse, Vliertjeslaan 31, représentée par Monsieur Stanislas de Broqueville, demeurant à 3090 Overijse, Vliertjeslaan 31 ;
- Monsieur Jacques de Mévius, demeurant à 1630 Linkebeek, Rue de Rhode 25 ;
- La S.A. L'AURVAMEDE, avec siège social à 1170 Watermael-Boitsfort, Chaussée de la Hulpe 177 boîte 2, représentée par Monsieur Alexandre de Selliers de Moranville, demeurant à 1310 La Hulpe, Avenue Ernest Solvay 55 ;
- La S.P.R.L. EMH CONSULTING, avec siège social à 3080 Tervuren, Tervurenlaan 2, représentée par Monsieur Eric de Menden de Horne, demeurant à 3080 Tervuren, Tervurenlaan 2 ;
- Monsieur Francois Robin, demeurant à 75116 Paris (France), Rue Saint Didier 34.

L'assemblée générale prend acte de la décision du conseil d'administration de nommer comme administrateur délégué :

- La S.A. A.M.D.B., avec siège social à 3090 Overijse, Vliertjeslaan 31, représentée par Monsieur Stanislas de Broqueville, demeurant à 3090 Overijse, Vliertjeslaan 31.

Stanislas de Broqueville, représentant de A.M.D.B. S.A.
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).